

**Association de Science Régionale De Langue Française**

2009 Les 6, 7 et 8 Juillet - Clermont-Ferrand, France
XLVI^e ASRDLF
 Colloque

Association
de Science Régionale
de Langue Française




**Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie :
 quels équilibres pour les espaces régionaux ?**

FACTEURS DE LOCALISATION DE L'EMPLOI RÉSIDENTIEL EN FRANCE**AUBERT Francis**

INRA-Agrosup (CESAER)
 Dijon*

francis.aubert@enesad.inra.fr

DISSART Jean-Christophe

Cemagref, UR DTM
 Grenoble**

jean-christophe.dissart@cemagref.fr

LEPICIER Denis

INRA-Agrosup (CESAER)
 Dijon*

denis.lepicier@enesad.inra.fr

* 26 bd Docteur Petitjean, BP 87999, F-21079 Dijon Cedex

** 2 rue de la Papeterie, BP 76, F-38402 Saint-Martin-d'Hères Cedex

Résumé :

Cette communication a pour objectif d'analyser la distribution spatiale des activités de services destinés à la population ainsi que les facteurs d'hétérogénéité spatiale de la densité des emplois relevant de ces secteurs, examinée à l'échelle des bassins de vie. Deux grandes catégories de facteurs explicatifs sont examinées en mobilisant des méthodes statistiques : l'effet du potentiel de marché et la propension à consommer localement. L'estimation des emplois relevant du tourisme permet de prendre en compte la dynamique des services attachée à l'attractivité et à l'équipement des différents espaces. La communication débouche, d'une part, sur l'identification des facteurs structurels relevant de la demande locale et, d'autre part, sur la mise en évidence des configurations territoriales les plus propices au développement de l'emploi résidentiel.

Mots clés : économie résidentielle, facteurs de localisation, méthodes statistiques

Facteurs de localisation de l'emploi résidentiel en France¹

Introduction

Le mouvement général de tertiarisation se traduit de manière ambivalente en termes de géographie économique. D'un côté, le développement des services aux entreprises tend à renforcer la polarisation des activités de production ; d'un autre côté, le développement des services aux ménages tend à répartir les emplois concernés au plus près de la population. Sachant que la population européenne se localise de plus en plus fréquemment en dehors des grandes agglomérations et centres d'emplois, la prise en compte de l'économie résidentielle devient un enjeu essentiel du développement régional et de la cohésion territoriale (Commission européenne, 2008). De façon complémentaire aux flux de « contre-urbanisation » qui permettent aux espaces sous influence urbaine de profiter de la croissance des agglomérations, le renouveau démographique des espaces plus éloignés qui valorisent l'environnement naturel comme élément d'un cadre de vie attractif devient facteur de croissance économique en développant la demande de services résidentiels.

Le travail présenté dans cette communication poursuit un double objectif : caractériser la distribution spatiale des services résidentiels sur le territoire français et expliquer l'hétérogénéité observée à partir des différences de demande localisée des ménages. Il s'agit d'abord de dresser l'état des lieux de la géographie des services résidentiels, méconnue et méthodologiquement délicate. Les données disponibles sont en effet peu nombreuses et disparates en l'absence de conventions statistiques communes. Le dénombrement des emplois auquel nous procédons est fondé sur une définition du champ qui considère comme services résidentiels les services correspondant à des biens tertiaires finaux, non échangeables, destinés à une demande localisée des ménages. L'inventaire est conduit en référence au découpage du territoire en bassins de vie, entités fonctionnelles qui permettent de prendre en compte la localisation des ménages au niveau de la commune et les pratiques de déplacement vers l'emploi ou les services dans l'espace de proximité. Selon cette cartographie, la répartition des emplois des services résidentiels est analysée dans son rapport à la demande potentielle locale, que celle-ci soit de nature permanente ou temporaire. Pour cela, nous prenons en compte l'influence de la demande touristique en complément à la demande de la population résidente, laquelle n'étant pas strictement adressée à l'offre de services existant sur place.

Le texte de la communication est organisé comme suit. Une première partie expose les principaux faits stylisés dont on dispose pour caractériser la géographie des services ainsi que les références théoriques à partir desquelles on peut en expliquer la localisation. La deuxième partie, méthodologique, présente les données et la grille d'analyse mobilisées. Dans les résultats, regroupés en partie 3, sont d'abord détaillées les données d'emploi dans les services résidentiels en densité, puis les emplois relevant du tourisme évalués de manière originale, selon les bassins de vie. Les estimations de la capacité explicative des variables de demande locale sont ensuite examinées, prolongées par l'analyse de la différenciation territoriale de la localisation de ces services. La conclusion tire les principaux enseignements de ce travail, confirmant le rôle des facteurs d'agglomération mais pointant également deux forces de dispersion attachées aux ressources fixes qui déterminent les destinations touristiques ainsi qu'aux logiques d'offre dans le domaine des services relevant de l'action publique.

¹ Cette communication est issue d'une recherche conduite par le Cesaer de Dijon et le Cemagref de Grenoble dans le cadre des travaux du groupe de prospective "Economie des services et territoires" de la DIACT.

I. La géographie des services et leur prise en compte dans la théorie de la localisation

Du point de vue de l'économie régionale, l'augmentation de la part des services dans l'économie se traduit plutôt par une homogénéisation spatiale des structures de localisation à l'échelle européenne (DIACT, 2008). Les services ont tendance à la dispersion (Houdebine, 1999 ; Midelfart-Knarvik *et al.*, 2002) ou, tout au moins, ils ne contribuent pas à augmenter globalement la concentration des activités (Gaulier, 2003). Mais leur géographie est très différenciée selon le type de service, en particulier en fonction de leur degré d'échangeabilité et d'incorporation de connaissances. Dans ce sens, les services financiers et les services aux entreprises sont plus sensibles à l'agglomération et à la concentration, alors que les commerces et les transports sont les plus dispersés (Jennequin, 2008).

Au niveau intramétropolitain, la distribution des services est soumise à un effet gravitaire et à un effet de gamme. Il existe une régularité empirique sur le produit de la taille de chaque centre par son rang dans la hiérarchie urbaine, constant et proche de la taille de la ville la plus grande (loi « rang-taille » de Zipf, 1949). Dans les enquêtes de type Inventaire Communal (INSEE, 2001), les équipements et services sont distingués selon des gammes qui rendent compte de rapports différenciés à l'espace : gamme de proximité, gamme intermédiaire et gamme supérieure. Cette catégorisation est représentée formellement par les « places centrales » qui rendent compte de l'emboîtement d'aires de marché correspondant à la hiérarchie des équipements et services (Christaller, 1933).

Dans la théorie de la localisation, les activités sont soumises au principe d'agglomération et au principe d'accessibilité ; leur géographie est sensible à la fois aux économies d'échelle et aux coûts de transport. Les premières tendent d'autant plus à favoriser l'agglomération que la différenciation limite la concurrence et que des externalités contribuent aux rendements croissants, tandis que les seconds tendent à jouer le rôle de force de rappel en faveur de la dispersion, surtout si la population est peu concentrée et si la production intègre des ressources fixes.

Le cadre formel proposé par l'économie géographique permet de traiter les effets régionaux des dynamiques agricoles et industrielles, en soulignant le caractère dominant des forces de dispersion des premières et d'agglomération des secondes. La localisation des activités tertiaires, peu traitées directement dans ce cadre, peut être éclairée en distinguant les deux catégories de biens tertiaires, attachés aux entreprises ou aux ménages.

Les services aux entreprises peuvent être considérés comme des biens intermédiaires utilisés par les activités de production manufacturière. Leur localisation est liée à la localisation du secteur industriel par les relations amont (Venables, 1996). La prise en compte de ce troisième secteur renforce le processus cumulatif qui tend à concentrer les activités dans la région centrale (Jennequin, 2005). La mobilité du travail qualifié est déterminante dans ce genre de modèle en jouant sur la production (baisse de prix, hausse de salaires) et sur la consommation (taille du marché, diversité des biens).

Les services résidentiels peuvent être intégrés dans le secteur homogène pour lequel la localisation est imposée par la répartition de la demande, en raison de leur caractère peu échangeable. Les consommateurs de services résidentiels sont en effet localisés, pour la plupart, dans la région considérée. Du point de vue de la théorie de la localisation, les services résidentiels relèvent de configurations spatiales déterminées par la localisation des ménages, c'est-à-dire des consommateurs. La répartition des ménages détermine des potentiels de marché favorables à la concentration des services, en notant que ce sont les ménages qui supportent le coût de transport.

Les modèles d'économie géographique permettent ainsi de préciser, indirectement, les mécanismes économiques qui dirigent la localisation des services résidentiels. Les facteurs

principaux sont liés à la demande et au facteur travail. L'enchaînement logique du modèle canonique de Krugman (1991) suppose que l'agglomération des activités autres que celles du secteur attaché à la terre entraîne une baisse des prix des produits, une hausse des salaires réels et une plus grande variété de biens. La migration des travailleurs de ce secteur constitue le ressort de l'agglomération, ce qui suppose une sensibilité des travailleurs à ces arguments. Ce raisonnement appelle plusieurs remarques. La première tient au fait que la population des consommateurs ne correspond pas exactement à la population des ménages de travailleurs, en raison de liens plus complexes à l'activité (retraités, bénéficiaires de transferts sociaux, chômeurs, etc.). Ensuite, même en nous en tenant à cette approximation, les travailleurs peuvent être moins mobiles que ne le suppose la théorie ou, en d'autres termes, être sensibles non seulement aux variables pécuniaires (niveau de salaire, prix des produits) mais aussi à des arguments d'une autre nature. L'ensemble des services résidentiels ne réagissent pas de façon homogène à ces mécanismes économiques de localisation. Ainsi les services supérieurs sont plus sensibles aux forces d'agglomération, par les économies d'échelle dont peut bénéficier ce secteur ainsi que par la forte élasticité-revenu de la consommation de ces services, alors que les services de première nécessité, plus sensibles aux coûts de transport, ont moins d'avantages économiques à l'agglomération.

Les observations comme les analyses économiques des migrations mettent en lumière une sensibilité particulière des ménages aux facteurs de milieu et aux aménités lors des choix d'implantation résidentielle (McGranahan, 2008). Malgré le maintien, voire l'augmentation de la concentration géographique des emplois dans les métropoles, les ménages tendent de plus en plus à choisir des lieux de résidence distincts et distants des centres d'emploi, contribuant à l'étalement urbain. En arrière-plan de ces évolutions, significatives pour les espaces non métropolitains nord-américain et européens, les coûts de déplacement tiennent un rôle essentiel. Tout se passe comme si le relâchement de la contrainte sur le coût de transport des personnes ouvrait le champ des localisations possibles pour les ménages, y compris pour les actifs occupant un emploi au centre, dans le sens de la satisfaction de leurs préférences pour certains cadres de vie non urbains. Les facteurs fixes qui œuvrent en force de rappel ne sont pas liés à la production mais à l'attractivité résidentielle : il s'agit des aménités des lieux, dont la prise en compte conduit à une certaine dispersion des ménages dans l'espace. La demande localisée devient alors, en elle-même, un facteur de dispersion.

L'existence de telles disjonctions entre lieu de résidence et lieu de travail donne naissance à des navettes quotidiennes pour les actifs qui rejoignent leur emploi, qui mettent au premier plan la fonction de déplacement des ménages. Une base microéconomique est fournie par la théorie du consommateur appliquée à la décision de déplacement (Niedercorn et Bechdolt, 1969). Le consommateur cherche à maximiser la fonction d'utilité de ses déplacements. Le lieu d'origine étant donné, l'utilité des déplacements à destination d'un lieu possible augmente en proportion des contacts prévisibles. Les pratiques de consommation de services résidentiels sont dès lors liées à la fois à la distribution de l'offre et aux pratiques de déplacement des consommateurs, en lien notamment avec leur lieu de travail ou avec leurs activités récréatives. Les déplacements à buts multiples constituent alors un déterminant essentiel des regroupements de services en certains lieux, à la base des phénomènes gravitaires.

Ainsi, pour un espace donné, la population agglomérée constitue un déterminant important de localisation des services résidentiels, à moduler selon la répartition spatiale des dépenses consacrées à ces services, que ce soit le fait de la population locale ou de population extérieure. On peut faire l'hypothèse que cette relation, valide pour les services résidentiels marchands, est toutefois plus complexe pour les services publics ou les services fortement administrés. Aux facteurs de marché se combinent des facteurs de politiques d'aménagement du territoire posant le critère d'accessibilité et d'équité d'accès (distance-temps) entre tous les citoyens depuis leur lieu de résidence.

La théorie de la localisation nous conduit ainsi à privilégier deux dimensions explicatives, l'une attachée au potentiel de marché, l'autre à la propension à consommer localement des services. Il s'agit de combiner l'analyse de l'aire de marché, l'entreprise tendant à se localiser au centre de son marché et les consommateurs étant attirés par les pôles regroupant l'offre de services selon leur taille et leur distance, avec une analyse territoriale qui lève en partie le caractère mécanique de la hiérarchie urbaine pour identifier des fonctionnements d'aires de marché dépendantes de formes d'organisation et de consommation localisées. Cette communication contribue à explorer les facteurs de localisation des emplois dans les services résidentiels sur ces deux dimensions explicatives en privilégiant deux plans d'analyse principaux. Le premier explore la localisation des services résidentiels dans leur ensemble en rapport avec la hiérarchie urbaine et les aires de marché correspondantes. Le second appréhende les formes plus périphériques et territoriales d'organisation d'aires de services résidentiels observées à travers l'attractivité touristiques des bassins de vie et la localisation des emplois qui y sont liés.

II. Données et méthodes

1. Construction du secteur de l'économie des services résidentiels

Les « services résidentiels » ne constituent pas une catégorie ordinaire des nomenclatures d'activités économiques. Classiquement, l'ensemble des services est associé au commerce et au transport pour former le secteur tertiaire, lui-même dissocié en tertiaire marchand (transport, commerce, activités immobilières, financières, etc.) et non marchand (éducation, santé, action sociale, administration publique) ; une seconde clé intervient au sein des services pour distinguer une demande principalement constituée par les ménages ou par les entreprises (cf. tableau 1). Les travaux de l'INSEE relatifs à la définition des bassins de vie (INSEE, 2003) proposent une autre catégorisation des grands types d'activités : celles qui sont essentiellement destinées à satisfaire les besoins des populations locales (secteur résidentiel) et celles qui contribuent à la production de biens et services destinés à un marché plus vaste que le seul marché local (secteur productif).

La délimitation du champ des « services résidentiels » retenue ici s'appuie sur ces nomenclatures de référence en les centrant sur le secteur des services et sur les activités destinées à la population. La distinction de la destination des services (vers les populations ou les entreprises), n'étant pas toujours aisée à réaliser, nous nous sommes secondairement appuyés sur un travail de la Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France (Armand et De Seze, 2005). Pour certains services dont la destination n'est pas évidente a priori, cette étude examine le coefficient de variation de la densité d'emploi par habitant dudit secteur. Un faible coefficient de variation, signifiant une répartition de l'emploi homogène, caractérise les activités résidentielles, retenues dans le champ, alors que les coefficients élevés caractérisent les activités qui ne sont pas directement liées à la densité de population. Ces dernières ont été écartées du champ d'étude².

Tableau n°1 : Emplois de services résidentiels dans l'emploi total en 1999

Typologies d'activités	Nombre d'emplois totaux en 1999
1. Découpage trisectoriel classique	
- Primaire	1 570 168
- Secondaire	3 529 230
- Construction	1 322 979

² Peuvent être citées par exemple les activités d'intermédiations monétaires, de crédit bail, de réassurance, ou bien de production de films, ou bien encore les organisations patronales et consulaires ou syndicats de salariés.

- Tertiaire		16 378 354
	Total	22 800 731
2. Typologie bassins de vie (INSEE, 2003)		
- Economie résidentielle		12 936 593
- Economie Agri-alimentaire		1 570 168
- Economie industrielle		8 293 970
	Total	22 800 731
3. Emplois services résidentiels (auteurs d'après données INSEE)		11 480 056

Au final, le champ des services résidentiels regroupe les activités du secteur tertiaire tournées directement vers les besoins des populations, c'est-à-dire l'ensemble des activités de production de biens tertiaires finaux. Ce champ est ainsi restrictif du côté des activités de production de biens telles que la construction ou la production d'énergie et des activités de services destinés aux entreprises, qui en sont exclues, mais il est plus inclusif du côté des services publics qui sont presque tous retenus³.

Le champ des services résidentiels ainsi défini recouvre une grande variété d'activités et d'emplois, de la sphère privée et publique, de nature marchande et non marchande, pour lesquels les facteurs de localisation sont différents. C'est la raison pour laquelle le champ des services résidentiels a été réparti en quatre sous-groupes communément retenus dans les niveaux d'agrégation intermédiaires des activités :

- le secteur du commerce ;
- les services marchands (hôtellerie, restauration, transport, activités financières et immobilières, activités récréatives, services aux personnes) ;
- les services administrés (postes et télécommunications, éducation, santé et action sociale, activités associatives) ;
- les services rendus par des administrations publiques.

2. Quantification de l'emploi touristique

Classiquement, les activités caractéristiques du tourisme (MDT, INSEE, 2005) sont identifiées à partir des activités d'hébergement, de restauration et cafés, de loisirs et d'organisation de voyages. S'y ajoutent quelques activités annexes comme les téléphériques et remontées mécaniques ainsi que des "services personnels" dans un sens restrictif de soins à la personne.

A l'examen de cette définition, on comprend que comptabiliser tous (et uniquement) les emplois dans ces 15 secteurs présente un risque de surestimation dans le sens où tous les emplois des secteurs cités ne sont pas liés au tourisme. Autant l'emploi dans les hôtels touristiques sans restaurant peut être considéré comme alimenté exclusivement par le tourisme, autant l'emploi dans les cafés et restaurants dépend pour une part non négligeable de la population locale, relevant des services résidentiels. Mais la démarche comporte aussi un risque de sous-estimation, car cette liste de 15 secteurs ne rend pas compte de l'ensemble des secteurs influencés par l'activité touristique ; par exemple, l'emploi dans le commerce de détail (alimentaire ou non) dépend pour partie de la fréquentation temporaire de visiteurs.

³ Pour une présentation détaillée des secteurs retenus, voir Annexe 1.

L'estimation de l'emploi touristique par la méthode du besoin minimal (Dissart *et al.*, 2009 ; English *et al.*, 2000 ; Leatherman et Marcouiller, 1996) proposée dans cette étude tente de répondre au double objectif de meilleure prise en compte de l'ensemble des activités touristiques (au-delà des 15 secteurs suscités) tout en ne comptabilisant que les emplois liés à l'activité touristique. Le principe de cette méthode est de considérer que, pour des sous-groupes de territoires homogènes du point de vue de la demande résidentielle, le territoire comptant le nombre minimum d'emplois résidentiels par habitant est considéré représenter la densité d'emploi résidentiel satisfaisant la demande des résidents permanents. Tous les emplois résidentiels de chaque territoire de ce sous-groupe dépassant ce seuil sont considérés alimenter la demande de population occasionnellement présente sur le territoire mais qui n'y réside pas. On suppose que cette demande correspond en majeure partie à une demande touristique et récréative.

La mise en œuvre de cette méthode, appliquée aux Etats-Unis pour estimer l'emploi touristique dans les comtés, nécessite plusieurs étapes : i) constitution de groupes homogènes de territoires (ici des bassins de vie) du point de vue de la demande résidentielle; ii) calcul du niveau du besoin minimal puis estimation des emplois touristiques dans chaque territoire. Par ailleurs, il est fait l'hypothèse que l'emploi touristique est principalement lié aux secteurs des services marchands, ce qui conduit à définir l'emploi touristique comme une fraction du champ des emplois résidentiels – les services marchands et le commerce – excluant les services administrés et les services de l'administration publique. Enfin, l'emploi touristique n'est pas estimé directement. C'est sur la base de la densité d'emplois résidentiels qu'est estimé le besoin minimal, permettant d'estimer la densité d'emplois touristiques et enfin le nombre d'emplois touristiques.

Concrètement, et en cohérence avec les variables explicatives de la densité d'emplois résidentiels (cf. section 3), la typologie des bassins de vie est produite au regard du potentiel de marché et de la propension des ménages à consommer localement, avec cinq variables de classification : 1) revenu net moyen des ménages ; 2) taux d'ouvriers ; 3) taux de retraités ; 4) taux du solde des navetteurs ; 5) taille du pôle du bassin de vie. En raison de différences d'unités de mesure, les variables ont été normalisées (moyenne 0, écart-type 1) et leur niveau de corrélation étudié avant l'analyse de classification. L'algorithme de classification est une méthode k-moyennes et le nombre de final de clusters a été décidé sur la base de plusieurs critères empiriques (dont le R^2). Ensuite, comme il est possible que la valeur minimale dans un cluster donné soit une valeur aberrante et qu'il n'y ait pas de justification théorique de retenir systématiquement la valeur minimale (Klosterman, 1990), on a utilisé la valeur du 1^{er} décile, choix qui traduit également une volonté d'estimer de manière modérée la densité d'emplois touristiques dans les bassins de vie.

3. Les variables explicatives de la densité d'emplois résidentiels et touristiques

Les facteurs de localisation des services résidentiels sont analysés par la densité d'emplois (pour 1000 habitants) dénombrés dans ces secteurs. Ce choix du descripteur de l'activité économique est aussi crucial que contraint. En retenant l'emploi, nous assurons la disponibilité des données spatialisées qui permettent d'évaluer la distribution de l'activité sur l'ensemble du territoire. Le dénombrement des emplois laisse toutefois de côté la répartition des établissements et la question de la productivité du travail.

L'échelle territoriale d'analyse est celle des bassins de vie (INSEE, 2003). Le bassin de vie correspond au plus petit territoire dans lequel la population résidente trouve son emploi et l'essentiel des services dont elle a besoin. Il s'agit d'espaces infra-régionaux décomposant le territoire national en 1916 bassins dont une grande majorité (1745) sont organisés autour de bourgs ou de petites villes de moins de 30 000 habitants.

Un ensemble de données statistiques relatives à l'emploi résidentiel et aux caractéristiques des bassins de vie ont été mobilisées pour comprendre les déterminants de la localisation

des emplois dans les services résidentiels et des emplois touristiques. Deux méthodes statistiques ont été successivement mises en œuvre. La première vise à identifier les caractéristiques structurelles des bassins de vie qui influencent la densité d'emplois résidentiels et touristiques en mobilisant des méthodes de régression par les moindres carrés. La seconde tente d'identifier des facteurs géographiques pouvant être associés à des dynamiques territoriales spécifiques, en recourant à la méthode d'analyse structurelle-géographique (Gagné *et al.*, 2005).

Variables explicatives de la localisation de l'emploi dans les services résidentiels

La variable dépendante est la densité d'emplois résidentiels pour 1000 habitants. Les variables explicatives visent à appréhender les deux dimensions jouant sur l'emploi, à savoir le potentiel de marché et la propension à consommer localement. Les variables retenues pour l'analyse sont les suivantes⁴ :

- Concernant le potentiel de marché :
 - **Taille du marché** (UUPSDC99CAP) : nombre d'habitants résidant dans le pôle du bassin de vie en 1999.
 - **Revenu (RNETMOY03)** : revenu net moyen des ménages du bassin de vie en 2003.
 - **Structure de la consommation** (TXOUVR99, TXRETR99) : proportion d'ouvriers et de retraités dans la population totale en 1999.
 - **Potentiel de fréquentation temporaire** (IND_PRES) : potentiel d'accueil touristique - capacité lits dans les campings (2005), hôtels (2005) et résidences secondaires (2003) par rapport à la population résidente dans le bassin de vie en 1999.
- Concernant la propension à consommer localement :
 - **Migrations quotidiennes domicile-travail** :
 - i) proportion d'actifs du bassin de vie sortants du bassin de vie de résidence pour travailler dans une aire urbaine en 1999 (TXBVNAV SORT).
 - ii) proportion d'actifs entrants dans l'aire urbaine du bassin de vie en 1999 (TXBVNAV ENT).
 - iii) Rapport entre solde navetteurs (bvnavent-bvnavsort) et nombre d'actifs ayant un emploi par bassin de vie (TXSOLDEBVNAV).

Variables explicatives de la localisation de l'emploi touristique

La variable dépendante est la densité d'emplois touristiques dans les services marchands et le commerce, estimée par la méthode du besoin minimal au sein de chaque *cluster* de bassins de vie. Les variables indépendantes utilisées pour la classification des bassins de vie, et donc l'estimation de l'emploi touristique, sont par construction exclues de l'analyse de régression puisque leur effet a déjà été pris en compte.

Les variables indépendantes susceptibles d'influencer le niveau local d'emploi touristique, donc de caractériser les déterminants de la concentration de la demande touristique dans certaines parties du territoire national, sont les suivantes :

- **Potentiel de fréquentation temporaire** (IND_PRES) : voir ci-dessus.
- **Potentiel fiscal** (POT_FIS_HAB) : somme des 4 taxes directes (d'habitation, professionnelle, sur le foncier bâti, sur le foncier non bâti), chacune multipliée par son taux moyen national, divisée par le nombre d'habitants ; il exprime une capacité d'action pour la collectivité considérée.
- **Accessibilité** (TT_PU99) : temps d'accès moyen (en minutes) au pôle urbain éponyme pour les communes d'une aire urbaine ou sinon le plus proche en minutes.

⁴ Les statistiques descriptives de ces variables par bassin de vie sont présentées en Annexe 2

- **Densité de population** (POPDEN) en 1999 : indicateur de paysage bâti (forte corrélation avec espaces artificialisés), de fréquentation touristique (e.g. patrimoine bâti, musées) et d'accès aux services (restauration rapide, etc.).
- **Densité d'équipements pour les sports de nature** (DRESSN) (source : RES, Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports), exprimée en nombre d'équipements de sports de nature (e.g. boucle de randonnée, canyon, via ferrata) pour 1000 habitants. Ces équipements s'appuient sur les ressources naturelles locales et sont susceptibles d'attirer des populations extérieures à la zone, par opposition aux autres équipements (e.g. terrain de football) qui sont davantage induits par la satisfaction des besoins de la population permanente.
- **Densité d'emplois agricoles et agri-alimentaires** (DEA): nombre d'emplois (pour 1000 habitants) correspondant à la sphère agri-alimentaire (production et transformation agricole) ; cette variable reflète une aménité positive potentielle en termes d'entretien du paysage ou de maintien d'une activité économique et donc du tissu rural.
- **Densité d'emplois industriels** (DEI) : densité d'emplois industriels au sens large, qui reflète une aménité négative potentielle car des activités de transformation plus ou moins lourdes peuvent être perçues négativement en termes de paysage et de pollution.
- **Indice d'aménités naturelles** (NAINDEX2) : indice qui s'appuie sur les travaux de McGranahan (1999, 2008) et construit à partir de 4 variables climatiques et d'attributs paysagers : 1) proportion des surfaces en eau (superficie occupée par les zones humides et les surfaces en eau rapportée à la surface du bassin de vie) ; 2) variation topographique (différence entre l'altitude maximale du bassin de vie et celle de la marie de la commune-centre du bassin de vie) ; 3) hiver doux (température moyenne de janvier) ; 4) été pluvieux (nombre moyen de jours de juillet avec précipitations) [sources : IGN, Corine Land Cover, Brossard *et al.*, 2006]. L'indice est simplement la somme des 4 variables, bornées pour les valeurs extrêmes et normalisées (0, 1).

III. Résultats

Après un état des lieux de l'emploi résidentiel et touristique en France métropolitaine et de la distribution de leur densité dans les bassins de vie, cette section présente les résultats des estimations économétriques visant à caractériser, d'une part, les déterminants de la localisation des emplois dans les services résidentiels et, d'autre part, ceux relevant plus directement de la fréquentation touristique.

1. La densité d'emplois dans les services résidentiels et touristiques dans les bassins de vie en France

Le champ des services résidentiels défini dans ce travail correspond à un effectif total de 11,5 millions d'emplois, soit 50% de l'emploi total national en 1999. En dénombrement, ces emplois sont situés très majoritairement dans les centres urbains : plus de 3 emplois résidentiels sur 4 sont localisés dans les pôles urbains retenus qui regroupent 61% de la population, et en particulier dans les plus grandes villes (près de 2 emplois résidentiels urbains sur 3 sont localisés dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants hors Paris). A noter que l'unité urbaine de Paris compte à elle seule près de 2,4 millions d'emplois dans les services résidentiels, soit 20% des emplois hexagonaux de ces secteurs pour 16% de la population nationale. Viennent ensuite les espaces périurbains avec plus de 1,2 million d'emplois. Les espaces ruraux comptent quant à eux moins d'un emploi sur 6 qui desservent un peu moins d'un habitant sur 5. Dans ces espaces, la polarisation des services résidentiels dans les pôles ruraux est particulièrement sensible puisque près d'un emploi résidentiel sur deux y est localisé alors que ces villes rurales et leur périphérie proche ne regroupent que 30% de la population rurale. Parmi les services résidentiels, les services administrés (éducation, santé, secteur associatif, poste) sont de loin les plus importants (45%), viennent

ensuite les services marchands et le commerce (43%), puis les administrations publiques avec 1,6 million d'emplois. L'équilibre entre les emplois de services marchands au sens large (intégrant le commerce) et les emplois dans les services administrés et administrations publiques est relativement constant dans l'espace. Paris fait figure d'exception avec des emplois résidentiels marchands presque aussi nombreux que les emplois administrés et publics. Ce constat est en rupture avec les autres pôles urbains, où l'emploi administré et public tend à être plus important, en particulier dans les villes petites et moyennes.

L'observation à l'échelle des bassins de vie donne une représentation fine de la distribution territoriale de l'emploi résidentiel (Tableau 2). Chaque bassin de vie est situé dans le zonage en aire urbaine en fonction de la position de la commune-centre du bassin dans l'une des catégories de la typologie spatiale. Avec en moyenne 6 000 emplois dans les services résidentiels, le nombre d'emplois résidentiels recensés dans les bassins de vie est fortement corrélé ($R^2=0,93$) avec le nombre de résidents du bassin selon une relation linéaire. Les bassins urbains (hors Paris) comptent en moyenne près de 20 000 emplois dans les services résidentiels. Ce dénombrement est très directement lié à la taille du pôle. Toutefois, avec environ 6 000 emplois résidentiels dans les plus petits pôles (<30 000 habitants), la gamme de services dans les petites villes peut être supposée relativement dense et diversifiée. Avec près de 2 000 emplois dans les services résidentiels en moyenne, les bassins des pôles ruraux se détachent nettement des bassins de communes périurbaines (1 350 emplois en moyenne mais avec une plus forte variabilité), malgré une population moyenne à desservir de niveau comparable (11 à 13 000 habitants) et bien que ces derniers connaissent le plus fort taux de croissance de la population (près de 1% par an entre 1990 et 1999). Notons toutefois que c'est dans ces bassins que la croissance de l'emploi salarié dans les services résidentiels entre 1999 et 2005 est la plus forte, ce qui peut correspondre à un processus de rattrapage du niveau d'équipement et de services dans ces territoires. Avec moins de 800 emplois dans les services résidentiels, les bassins de vie ruraux constituent des marchés locaux de très faible dimension.

Tableau n°2 : Emplois de services résidentiels dans les bassins de vie selon leur catégorie spatiale

ZAUER du pôle du BV	Emplois services résidentiels RP99	Taux de variation emplois salariés services résidentiels marchands (1) 1999-2005	Taux de variation annuel population 1990-1999
BV de Pôle urbain hors Paris	[1] 19 936 [2] (35 579)	1,76 (1,39)	0,31 (0,53)
Paris	2 374 429	0,78	0,21
Commune périurbaine	1 341 (1 345)	2,22 (2,96)	0,98 (0,90)
Pôle rural	1 935 (911)	1,81 (2,40)	0,17 (0,68)
Commune rurale	778 (345)	1,5 (3,03)	0,03 (0,74)
Total	5 992 (56 706)	1,82 (2,63)	0,37 (0,83)

Sources : INSEE, UNEDIC

(1) Champ constant entre 1999 et 2005, alors que le champ UNEDIC des services administrés et publics s'est élargi entre ces 2 dates

Notes : [1] moyenne des bassins de vie ; [2] (écart-type)

L'échelle des bassins de vie permet d'appréhender l'importance relative de l'emploi dans les services résidentiels par rapport à la population à desservir, traitée ici à partir de la seule population résidente. La densité d'emplois dans les services résidentiels est en moyenne de 150 emplois pour 1000 habitants (Tableau 3), mais d'importantes variations sont enregistrées notamment selon la position spatiale du bassin de vie. Les bassins organisés autour des pôles urbains ont une densité de près de deux fois supérieure à celle des bassins des communes périurbaines (respectivement 195 et 116 emplois pour 1000 habitants). Cet écart est accentué dans les plus grandes agglomérations avec comme point d'orgue le bassin de vie de Paris qui présente une densité de deux tiers supérieure à la moyenne nationale. Les espaces à dominante rurale sont mieux dotés relativement à la population à desservir que les espaces périurbains (environ 150 emplois pour 1000 habitants, proche de la moyenne nationale), avec le constat que les bassins de pôles ruraux se distinguent peu des autres communes rurales.

Tableau n°3 : Densité d'emplois de services résidentiels et touristiques dans les bassins de vie selon leur catégorie spatiale en 1999

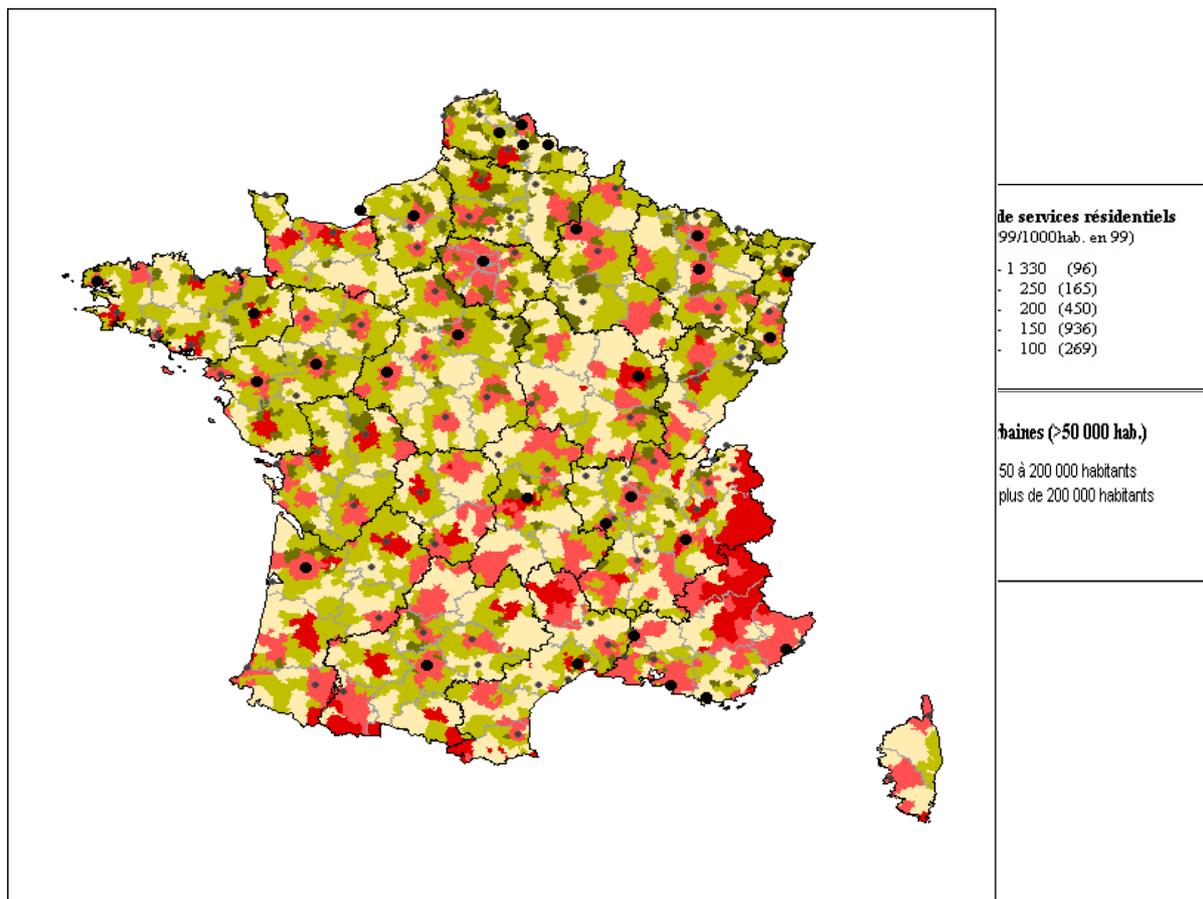
ZAUER du pôle des BV	Ens. Services résidentiels	Dont commerce	Dont services marchands	Dont services administrés	Dont administrations publiques	Emplois touristiques ^[3]
Pôle urbain hors Paris	^[1] 195 ^[2] (46)	41 (8)	40 (23)	87 (21)	27 (11)	27 (28)
Paris	242	38	78	88	39	42
Commune périurbaine	116 (42)	27 (27)	23 (12)	52 (19)	13 (5)	15 (31)
Pôle rural	156 (93)	34 (15)	37 (71)	68 (27)	17 (8)	33 (84)
Commune rurale	146 (73)	29 (12)	36 (52)	64 (29)	17 (8)	26 (61)
Total	150 (73)	32 (18)	34 (48)	66 (27)	18 (9)	25 (58)

Sources : INSEE, UNEDIC

Notes : ^[1] moyenne des bassins de vie ; ^[2] (écart-type) ; ^[3] estimés par le besoin minimal

La Figure 1 montre que, si les bassins de vie à faible densité d'emplois résidentiels sont souvent proches des pôles urbains, ces situations sont essentiellement localisées autour des pôles urbains de la moitié nord de la France de la Bretagne à l'Alsace. Les bassins de vie à forte densité d'emplois (supérieure à 250) correspondent à des pôles urbains (tels que Caen, Rennes, Vannes, Dijon, Besançon), mais aussi à des contextes touristiques très marqués (dans les Alpes notamment).

Figure n°1 : Densité d'emplois des services résidentiels dans les bassins de vie en 1999

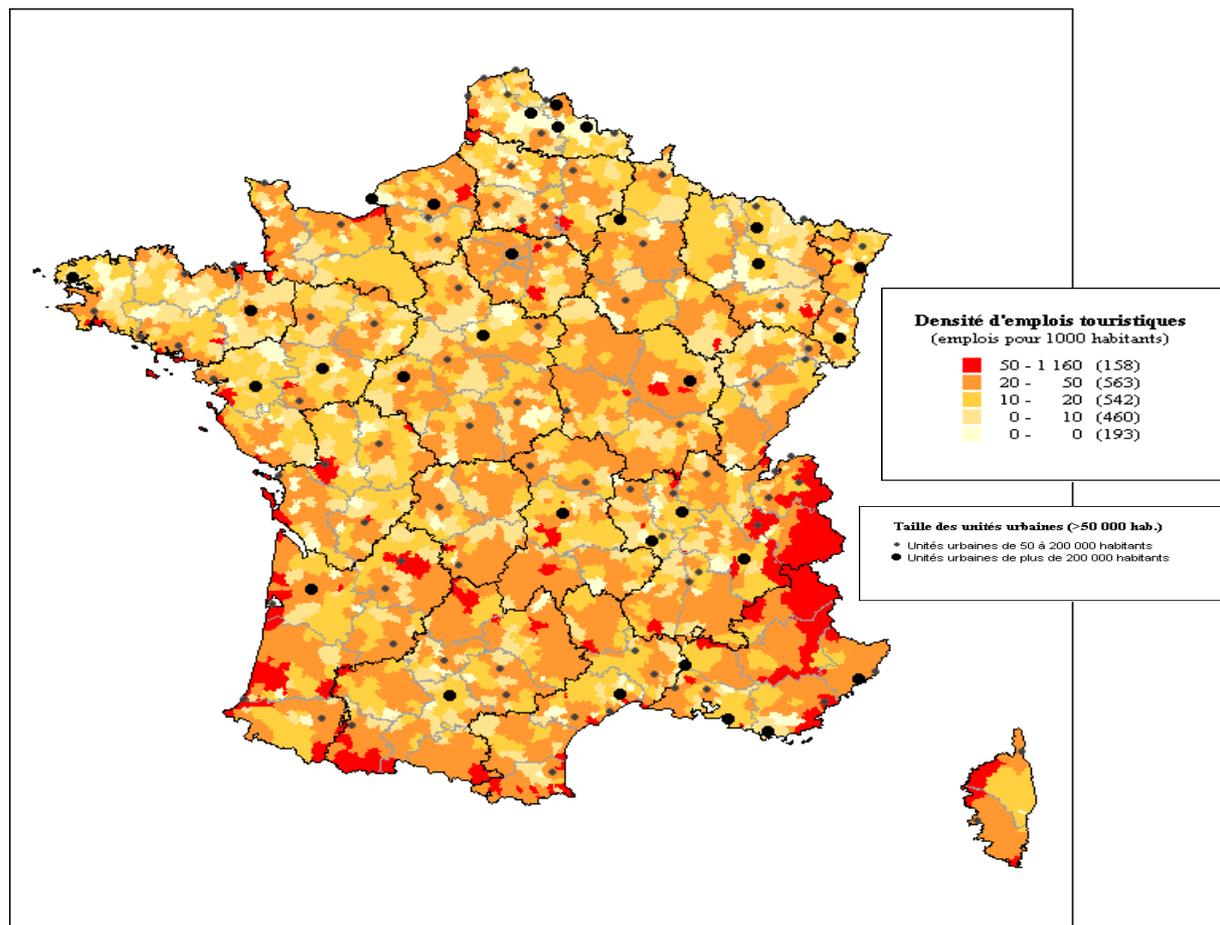


Source : IGN99, INSEE

L'estimation de l'emploi touristique par la méthode du besoin minimal appliquée à des ensembles homogènes de bassins de vie définis sur des bases structurales donne une valeur de 1 486 794 emplois touristiques, soit 13% de l'ensemble des emplois dans les services résidentiels. Cette estimation est plus élevée que celle de Baccaïni *et al.* (2006) – 894 500 emplois salariés en 2003 sur le territoire métropolitain – mais pas incohérente. En effet, leur estimation est basée sur des données plus précises (les DADS), mais limitées à l'emploi salarié, alors que notre estimation inclut les entreprises unipersonnelles et utilise une méthode différente. L'Enquête Annuelle d'Entreprise dans les services (INSEE) donne l'effectif salarié et non salarié moyen dans les activités caractéristiques du tourisme. A partir de ces chiffres, on peut établir un ratio entre effectif non salarié moyen et effectif total moyen d'environ 21 % pour 2003 ; appliqué à l'estimation de Baccaïni *et al.* (2006), on obtient alors un effectif non salarié moyen de 186 281 pour un effectif total moyen de 1 080 781 emplois, réduisant d'autant la différence avec notre estimation.

Cette estimation de l'emploi touristique correspond à une densité moyenne des bassins de vie de 25 emplois pour 1000 habitants (Tableau 3), soit en moyenne un sixième de la densité des emplois résidentiels totaux des bassins de vie. Logiquement, cette densité est beaucoup moins liée à la position des bassins sur le gradient urbain/rural. Les espaces ruraux sont en moyenne au même niveau, voire devant les pôles urbains. Paris fait ici figure d'exception en raison de la très forte attractivité touristique de la capitale (1^{ère} destination touristique mondiale).

Figure n°2 : Densité d'emplois touristiques dans les bassins de vie estimée par la méthode du besoin minimal en 1999



Source : Calcul des auteurs d'après données INSEE, IGN99

On observe que les densités d'emplois touristiques les plus élevées sont majoritairement situées dans la moitié sud de la France, y compris la Corse (Figure n°2), en particulier dans les zones littorales et montagneuses. Ce résultat recoupe, au moins en partie, celui concernant la localisation de l'accueil touristique (lits en résidences secondaires, hôtels, campings) également majoritairement situé sur les côtes et en montagne. Des densités d'emplois touristiques supérieures à la moyenne (densités de 20 à 50) sont observées dans l'arrière-pays des zones littorales et de montagne, mais également dans de nombreux bassins du grand est (Bourgogne, Jura, Champagne-Ardenne) ainsi que du sud-ouest et du Massif Central (Dordogne, Lot, Corrèze, Cantal, Aveyron, Lozère). Les plus faibles densités d'emplois touristiques se situent dans le grand ouest, le Nord et la Lorraine.

2. Les facteurs de localisation de l'emploi résidentiel et touristique

2.1. Estimation du rôle des déterminants de la densité d'emplois résidentiels

L'estimation des différentes dimensions de potentiel de marché et de propension à consommer localement (Tableau 4) permet d'expliquer de façon significative la densité d'emplois résidentiels ($R^2=0,60$). Ces variables ont cependant un pouvoir explicatif nettement supérieur pour les services marchands et le commerce ($R^2=0,62$) que pour les services administrés et publics ($R^2=0,38$).

En ce qui concerne la dimension explicative relative au potentiel de marché, les facteurs qui agissent sur la taille de marché par l'intermédiaire de la structure sociale de la population et de la fréquentation de non résidents sur le territoire ont un fort pouvoir explicatif. Le rôle de la

structure de la consommation des ménages, appréhendée par la structure sociale de la population, est confirmée et cela indépendamment de l'effet revenu. Ainsi le niveau et/ou la structure de la consommation des bassins très ouvriers conduit à un nombre d'emplois résidentiels par habitant moins important. La propension à consommer localement influe également de manière significative la densité d'emplois, essentiellement à travers les migrations quotidiennes domicile-travail ; celles-ci contribuent positivement à l'augmentation de la taille du marché résidentiel des pôles attractifs et négativement pour les bassins qui présentent un solde de navetteurs négatif. Ce mécanisme de captation par les pôles d'emplois et de services d'une partie des revenus des résidents des bassins périphériques est significatif quelle que soit la taille du pôle. On peut également relever que la taille du pôle du bassin joue un rôle propre sur la densité d'emploi, indépendamment de l'intensité de son attractivité auprès des actifs des bassins périphériques.

Tableau n°4 : Résultats d'estimation des modèles de densité d'emplois résidentiels à variables multiples

	Ensemble services résidentiels (1) (2)	Commerce et services marchands	Serv. administrés et administrations publiques
Intercept	0.191***	0.051***	0.140***
TXOUVR99	-0.240***	0.011	-0.252***
IND_PRES	0.018***	0.019***	-0.001***
TXBVNAVENT	0.133***	0.083***	0.049***
TXBVNAV SORT	-0.138***	-0.053***	-0.085***
UUPS DC99CAP	0.0001***	0.00001***	0.00007***
N	1916	1916	1916
Pr > F	<0,0001	<0,0001	<0,0001
R ² ajusté	0.61	0.62	0.39
Indice de condition :	11,88		

Notes :

(1) la variable *metmoy03* a été retirée car corrélée avec les taux de navettes entrantes et sortantes du fait de la différenciation forte de la structure sociale des bassins urbains concentrant les emplois et les bassins « dortoirs ». Les variables relatives à la position spatiale n'ont pas été retenues ici en raison de leur corrélation forte, notamment avec les variables de mobilités domicile-travail, sur lesquelles la typologie ZAUER est en partie construite.

(2) * $p < 0,10$; ** $p < 0,05$; *** $p < 0,01$

Les déterminants de la localisation des emplois dans les services administrés et publics se démarquent assez nettement de ceux des services marchands, même s'ils sont moins bien expliqués par le jeu de variables retenues. Les caractéristiques sociales des ménages semblent jouer un rôle plus sensible sur la densité d'emplois dans les services administrés et publics, dans ce cas en négatif : un plus fort taux de ménages ouvriers dans la population des bassins de vie est lié à une plus faible densité d'emplois. Ce résultat est apparemment surprenant au regard des objectifs d'équité affichés par les pouvoirs publics en termes d'accessibilité aux services publics. Il peut toutefois s'expliquer par la relative différenciation sociale des profils des bassins de vie, notamment ceux des zones périurbaines globalement plus faiblement dotés en services et souvent plus ouvriers. L'intensité de la présence sur le territoire de populations non résidentes n'est pas un facteur déterminant de l'emploi dans les services administrés et publics, les bassins de vie bénéficiant d'une forte attractivité tendent même à être moins bien dotés en services administrés et publics relativement à la population à desservir. Ce résultat confirme l'orientation essentiellement marchande des impacts de l'économie touristique.

2.2. Estimation du rôle des déterminants de la densité d'emplois touristiques

Les variables de capacité d'accueil et de potentiel fiscal sont très fortement corrélées avec la densité d'emplois touristiques (0,75 et 0,73, respectivement). Une régression linéaire simple avec chacune de ces variables explicatives donne un coefficient de détermination égal à 0,57 (capacité d'accueil) et 0,54 (potentiel fiscal). L'analyse retient donc, en premier lieu, que la localisation de l'emploi touristique est d'abord déterminée par la demande des résidents touristiques (et pas seulement saisonniers en raison de l'importance croissante des courts séjours toute l'année) et la capacité d'investissement des collectivités locales (tableau 5, modèle 1). La capacité d'accueil touristique traduit ainsi très directement l'attractivité touristique des bassins et induit une offre densifiée et élargie de services touristiques. En outre, le rôle explicatif du potentiel fiscal montre que l'attractivité touristique accroît sensiblement la richesse fiscale potentielle (elle est en effet à relier à la politique fiscale) des collectivités concernées permise notamment par l'élargissement des bases fiscales liées aux résidences secondaires et aux activités économiques liées au tourisme.

Ensuite, la densité d'emplois touristiques est expliquée par un ensemble de variables relatives à l'attractivité du bassin (tableau 5, modèle 2). Est ainsi testée l'influence de l'accessibilité des bassins (TT_PU99), de la présence d'équipements touristiques de sport de nature (DRESSN), de la densité de population (POPDEN), d'autres activités économiques (DEA, DEI), et d'aménités naturelles (NAINDEX2).

Tableau n°5 : Analyse de régression : variables structurelles avec la densité d'emplois touristiques calculée d'après le besion minimal comme variable dépendante

Variables	Modèle 1 (1)	Modèle 2 (1)
Intercept	-28,11374***	31,01987***
IND_PRES	0,01214***	
POT_FIS_HAB	0,07753***	
TT_PU99		0,32095***
POPDEN		-0,01127
DRESSN		0,21822***
DEA		-0,06388***
DEI		-0,02269***
NAINDEX2		2,26205***
Pr > F	<0,0001	<0,0001
R ² ajusté	0,6738	0,0469
Indice de condition	5,09754	5,83760

1. *p<0,10 ; **p<0,05 ; ***p<0,01

Les résultats des deux modèles sont globalement significatifs, mais le R² chute dès lors que ni la capacité d'accueil ni le potentiel fiscal ne sont inclus dans la spécification. L'indice de condition, entre 5 et 6, indique un niveau de multicollinéarité limité. Par rapport aux modèles de régression linéaire simple, il n'y a gain en R² ajusté que si l'on inclut potentiel fiscal et capacité d'accueil, sinon il chute à moins de 5 % (le R² remonte à plus de 60 % dès lors que l'on inclut au moins l'une de ces deux variables). L'analyse souligne donc le caractère fortement explicatif de ces deux variables ; les autres variables structurelles sont d'ailleurs corrélées à moins de 0,15 avec la densité d'emplois touristiques.

Pour ce qui est des variables indépendantes, accessibilité, densité en équipements de sports de nature et indice d'aménités naturelles sont significatifs et positifs, la densité de population n'est pas significative, enfin les densités d'emplois agri-alimentaires et industriels ont toutes deux un effet négatif.

En d'autres termes, et il faut relativiser vu le niveau de corrélation de ces variables avec la densité d'emplois touristiques, l'effet positif de l'indice d'aménités semble indiquer un lien entre ressources littorales, montagneuses et méditerranéennes (où les valeurs de l'indice sont les plus élevées) et emplois touristiques. Le caractère assez ténu de ce lien rend compte des décalages entre la géographie de l'indice, très marquée par les aménités méridionales, et la géographie de l'emploi touristique, sensible également aux effets de station en particulier en zone de montagne. Pour ce qui concerne l'accessibilité, la sensibilité à la distance au pôle du bassin de vie semble signifier que l'éloignement a un effet positif sur la densité d'emplois touristiques, ou tout au moins que la présence d'aménités permet de lever, au moins en partie, la contrainte du coût de la distance ; à ce titre, un enclavement relatif peut être considéré comme une aménité dans ces territoires – on peut se poser la question de la durabilité de ce mode de développement. Enfin, il ne semble pas y avoir d'effet aménité lié aux activités économiques : ni l'emploi agricole et agroalimentaire, pour partie synonyme d'entretien du paysage ou de maintien du tissu rural, ni l'emploi industriel ne sont corrélés positivement avec la densité d'emplois touristiques.

En conclusion, la densité de capacité d'accueil, et dans une moindre mesure le potentiel fiscal par habitant, sont des variables qui permettent d'estimer avec une certaine confiance le niveau de la densité d'emplois touristiques dans une zone considérée. Les modèles de régression avec une spécification plus complète mais qui n'incluent pas ces deux variables perdent significativement en pouvoir explicatif, ce qui laisse planer un doute quant à l'utilité de modèles plus complets. En particulier, la densité de capacité d'accueil semble concentrer plusieurs catégories d'informations relatives au tourisme : la capacité d'hébergement, marchande ou non marchande, reflète l'attrait d'un espace géographique considéré, sans préjuger de la nature de cet attrait ; et l'attrait en question se traduit par des emplois dans les services marchands et le commerce en relation avec la présence des touristes. La logique semble donc être la suivante : s'il y a un potentiel d'accueil touristique, c'est qu'il existe des ressources intéressantes pour le tourisme, quelles qu'elles soient, et ces ressources sont suffisamment accessibles et entretenues pour maintenir un niveau d'emploi significatif.

3. Différenciations spatiales et régionales

Les deux variables d'intérêt, la densité d'emplois résidentiels et la densité d'emplois touristiques, présentent une sensibilité spatiale particulière en variant notablement selon la catégorie d'espace dans laquelle se situe le bassin de vie. La première est spécialement affectée par la position selon le gradient urbain-rural : l'écart à la moyenne nationale descend jusqu'à près de 80 emplois pour 1000 habitants au dessous de la moyenne dans les zones périurbaines, il est aux alentours de moins 50 dans l'espace à dominante rurale et de plus 20 dans les pôles urbains. La seconde semble plus nettement concernée par des critères régionaux : l'écart à la moyenne nationale est plus fort lorsque l'on compare le type de tourisme (+ 40 dans le cas des stations de montagne) que le contexte urbain ou rural (respectivement + 4 et - 8). L'analyse structurelle-géographique permet de discerner la part de la différence expliquée par la variable géographique et la part expliquée par les variables de structure issues de l'analyse précédente.

Dans le modèle structurel-géographique relatif à la densité d'emplois dans les services résidentiels, chaque variable structurelle a un effet significatif sur la variable à expliquer (Tableau 6). Le solde des navettes a un effet négatif marqué sur les bassins périurbains et ruraux, comme on peut s'y attendre, mais également sur les bassins centrés sur un pôle rural. Seuls les bassins urbains tirent profit du solde positif des navettes domicile-travail pour l'économie résidentielle. L'effet revenu est relativement conforme à ce que l'on peut attendre, avec un impact sur la densité d'emplois résidentiels décroissant le long du gradient urbain-rural.

Tableau n°6 : Analyse structurelle-géographique sur la densité d'emplois résidentiels avec ZAUER comme variable géographique

ZAUER	Densité d'emplois résidentiels (/1000 hab.)	Ecart à la densité moyenne (196,18)	Effet géographique ZAUER	Effets structurels		
				Revenu Rnetmoy03	Présence IND_PRES	Navettes txSoldebvnav
Pôle urbain	217,64	+ 21,46	+ 2,35 *	+4,23 ***	+1,70***	+13,18***
Périurbain	120,86	-75,32	- 31,84 ***	+2,86***	-2,00***	-44,33***
Pôle d'emploi rural	149,12	- 47,06	+ 9,82 **	-18,84***	-6,40***	-31,63***
Autre rural	135,64	- 60,54	+ 5,03	-24,20***	-6,46***	-34,90***

R^2 ajusté : 0,91

Indice de condition : 9,25

Lecture : la somme de l'effet géographique et des trois effets structurels correspond à l'écart de la densité d'emplois résidentiels moyen de la catégorie ZAUER à la densité moyenne de l'ensemble des bassins de vie.

Par exemple, pour « Pôle urbain » ci-dessus : +21,46 = 2,35 + 4,23 + 1,70 + 13,18

C'est le même constat qui est fait pour la capacité d'accueil avec une intensité cependant nettement moins marquée. La capacité d'accueil contribue positivement, bien que modestement, à la densité d'emplois résidentiels seulement dans les bassins urbains. On peut supposer que la situation de Paris joue pour beaucoup dans ce résultat. Ailleurs, ce critère défavorise l'économie des services résidentiels, particulièrement dans les bassins de l'espace à dominante rurale. Ce résultat révèle la forte concentration de l'attractivité touristique, dans les espaces ruraux, ne bénéficiant qu'à un nombre réduit de bassins de vie, la densité d'emplois résidentiels tendant à être inférieure à la moyenne pour la majorité de ces bassins.

Les effets géographiques sont essentiellement constatés en zones périurbaines, très sensiblement négatifs. Près de la moitié des écarts à la moyenne nationale seraient ainsi liés aux caractéristiques propres de ces bassins et ce indépendamment de la plus forte propension de leurs habitants à consommer des services au pôle urbain proche et du déficit structurel de la capacité d'accueil dans ces territoires. On peut expliquer cette situation par la forte mutation que connaissent ces bassins fortement concernés par l'étalement. Le manque d'anticipation des pouvoirs publics dans la gestion de l'urbanisme et des équipements et services expliquerait un effet retard sur l'offre spécifique à ces zones. Dans les espaces ruraux, les bassins organisés autour d'un pôle rural bénéficient d'un petit effet géographique positif (significatif à 5%) sur la densité d'emplois résidentiels, corrigeant très partiellement les impacts négatifs des variables structurelles.

La distinction du modèle de localisation des services résidentiels marchands de celui des services administrés et administrations publiques permet d'affiner l'analyse. Dans le cas des commerces et services marchands, les plus forts écarts négatifs de densité par rapport à la moyenne nationale sont, comme dans le cas précédent, enregistrés dans les bassins périurbains et ruraux et dans une moindre mesure dans les bassins des pôles ruraux (Tableau 7). Les effets géographiques attachés au découpage en ZAUER sont globalement très faibles, y compris pour les bassins périurbains. Il semble donc que les effets de retard dans le développement des équipements et services dans ces bassins concernent essentiellement les services publics et administrés ; les acteurs privés seraient plus réactifs pour ajuster l'offre de services marchands à l'évolution de la demande locale. Parmi les effets structurels, la mobilité domicile-travail joue un rôle prépondérant, surtout en contexte périurbain, en lien avec les déplacements à buts multiples, suivi par l'effet revenu en contexte rural. En revanche, la capacité d'accueil n'a pas d'effet structurel sur la localisation de l'emploi résidentiel marchand : appréciée selon un découpage ZAUER, on peut supposer que chaque catégorie regroupe des situations très contrastées, à l'exception du périurbain.

Tableau n°7 : Analyse structurelle-géographique sur la densité d'emplois résidentiels marchands (commerce et services marchands) avec ZAUER comme variable géographique

ZAUER	Densité d'emplois résidentiels (/1000 hab.)	Ecart à la densité moyenne (83,63)	Effet géographique ZAUER	Effets structurels		
				Revenu	Présence	Navettes
Pôle urbain	92,58	+8,95	- 0,06	+ 2,81 ***	+ 0,3 1	+ 6,43 ***
Périurbain	51,74	-31,89	- 1,08 ***	+ 1,86 ***	- 1,31 ***	- 21,66 ***
Pôle d'emploi rural	64,00	-19,63	+ 0,96 ***	- 12,60 ***	- 1,24	- 15,40 ***
Autre rural	59,26	-24,37	+ 0,77 **	- 15,79 ***	+ 0,73	- 17,07 ***

R^2 ajusté : 0,84

Indice de condition : 9,25

Pour la densité d'emplois dans les services administrés et administrations publiques (Tableau 8), les écarts de densité des bassins selon leur catégorie d'espace d'appartenance suit la même hiérarchie que dans les cas précédents. Le rôle structurel le plus important est dû aux navettes, ce qui remet partiellement en cause l'hypothèse d'une localisation de ces services plus fortement liée aux lieux de résidence. L'effet revenu et la capacité d'accueil sont de niveau comparable, en effet négatif, dans les espaces ruraux. Dans un cas, celui des zones périurbaines, l'effet géographique est très négatif, ce qui peut être attribué à des effets de retard de ce type de services dans les zones en forte croissance de population. On peut supposer que la capacité financière publique locale, plus faible lorsqu'on la rapporte à la population résidente, et le plus faible degré de structuration intercommunale de ces territoires, limitent les capacités d'investissement. A l'opposé, on ne note qu'un très faible effet géographique en contexte rural, que les bassins de vie soient centrés sur des pôles ruraux ou non.

Tableau n°8 : Analyse structurelle-géographique sur la densité d'emplois résidentiels dans les services administrés et administrations publiques avec ZAUER comme variable géographique

ZAUER	Densité d'emplois résidentiels	Ecart à la densité moyenne (112,55)	Effet géographique ZAUER	Effets structurels		
				Revenu	Présence	Navettes
Pôle urbain	125,05	+12,50	+ 2,94 ***	+ 1,42 ***	+ 1,39 ***	+ 6,74 ***
Périurbain	69,12	-43,43	- 21,07 ***	+ 1,00 ***	- 0,69 **	- 22,67 ***
Pôle d'emploi rural	85,12	-27,43	+ 0,22	- 6,25 ***	- 5,16 ***	-16,23 ***
Autre rural	76,38	-36,17	- 2,72	- 8,41 ***	- 7,19 ***	- 17,83 ***

R^2 ajusté : 0,89

Indice de condition : 9,25

Concernant l'emploi touristique, les variables de capacité d'accueil, de potentiel fiscal et d'indice d'aménités ont été retenues comme variables structurelles (Tableau 9). Plusieurs effets géographiques ont été testés (dont ZAUER, ZEAT). C'est le modèle intégrant les zones touristiques comme variable géographique qui explique le mieux la densité d'emplois touristiques. Celle-ci est très fortement différenciée entre les types de zones touristiques : les zones de station ont une densité d'emplois près de 4 fois supérieure à celle des zones rurales. Les effets de structure expliquent une part importante de ces écarts, mais la

dynamique touristique propre aux stations de montagne stimule très fortement l'emploi touristique dans ces zones (près de la moitié de la densité est expliquée par la variable géographique). La zone touristique « rurale » présente *a contrario* un niveau de densité d'emplois touristiques sensiblement inférieur à la moyenne.

Le pouvoir explicatif des 4 variables retenues est relativement bon ($R^2 = 0,58$). C'est dans cette configuration que l'indice d'aménités naturelles a le pouvoir explicatif le plus significatif, même si l'intensité de son influence sur la densité d'emplois touristiques reste relativement faible par rapport aux variables de capacité d'accueil et de potentiel fiscal.

Tableau n°9 : Analyse structurelle-géographique sur la densité d'emplois touristiques avec les zones touristiques comme variable géographique

Zones touristiques	Densité d'emplois résidentiels	Ecart à la densité moyenne (25,9)	Effet géographique Zones touristiques	Effets structurels		
				Présence	Potentiel fiscal	Aménités
Littoral	27,7	+1,8	-4,1 *	7,8 ***	1,3 ***	-3,2 ***
Montagne	23,1	-2,8	-10,8 ***	11,2 ***	-2 ***	-1,2 ***
Rural	17,4	-8,5	-6,7 ***	2,2 ***	-4 ***	0,1
Station montagne	66,1	+40,2	30,3 ***	8,8 ***	3,4 ***	-2,2 ***
Urbain	30,4	+4,5	6 ***	-5,3 ***	2,6 ***	1,1 ***

R^2 ajusté : 0,58

Indice de condition : 4,77

L'effet géographique est significatif quelle que soit la modalité et, de nouveau, les stations de montagne ressortent comme accueillant une densité élevée d'emplois touristiques. On retrouve avec cette typologie un résultat a priori contre-intuitif : le signe négatif pour les zones de la catégorie « littoral » (ou Méditerranée dans la typologie ZEAT). En fait, ce résultat semble montrer que la densité d'emplois touristiques sur le littoral est sensiblement égale à la moyenne nationale (25,9 vs. 27,7 pour littoral), et comme la variable structurelle de capacité d'accueil accapare l'essentiel du pouvoir prédictif en positif (secondée par le potentiel fiscal), l'effet géographique s'ajuste mécaniquement en négatif (secondé par l'indice d'aménités naturelles) pour donner la moyenne d'emplois observée.

L'effet qui semble dominer est celui de la forte densité d'emplois touristiques dans les bassins de vie qui accueillent des stations de sports d'hiver, tel qu'illustré par la contribution significative et positive de l'espace "station de montagne" de la typologie touristique des bassins de vie. Ce résultat recoupe celui de Baccaïni *et al.* (2006) qui ont montré que la part du tourisme dans l'emploi salarié total est particulièrement importante dans les stations de montagne.

Conclusion

L'analyse de la géographie des services résidentiels et touristiques à un niveau fin, celui des bassins de vie, montre une distribution d'une grande hétérogénéité qui suit logiquement, en première analyse, la répartition de la population selon un modèle de hiérarchie urbaine : les effectifs comme la densité d'emplois résidentiels s'étagent depuis les bassins centrés sur de grandes agglomérations jusqu'aux bassins centrés sur des pôles d'emplois ruraux. Toutefois, deux effets dispersifs tempèrent les effets d'agglomération, attachés à la présence de ressources susceptibles de créer une attractivité touristique ainsi qu'à des critères politiques qui encadrent la localisation des services non marchands.

Les emplois touristiques sont éclairants des dynamiques à l'œuvre et des enjeux de développement territorial appréhendés à partir des services. Ils ont ceci de particulier que la demande résidentielle totale en services dépend de la population résidente permanente mais aussi de la population temporaire touristique. C'est l'existence d'une ressource locale et sa mise en valeur qui conditionnent la densité d'emplois touristiques, entretenus de fait par une circulation de revenus d'origine extérieure. Inversement, le surcroît de demande généré par la fréquentation touristique permet le maintien d'un niveau d'offre supérieur au potentiel de consommation locale, ce qui peut assurer dans un certain nombre de cas le passage de seuils assurant la pérennité des services de proximité. En termes d'emplois, la question reste posée de la capacité d'entraînement des activités touristiques, et plus largement des services résidentiels, sur des activités de production non directement dépendantes de la population locale.

Les emplois des services administrés et des administrations publiques sont répartis de façon moins concentrée sur le territoire national que les emplois du secteur marchand. Deux explications peuvent être avancées face à ce phénomène. D'une part, les services en question sont localisés en fonction de critères d'équité territoriale qui prennent en compte l'accessibilité de la population aux services universels quelle que soit sa localisation et sans rapport direct avec le niveau de la demande locale. D'autre part, on peut supposer qu'un effet retard masque des ajustements en cours concernant la carte des services publics au sens large. Les implantations historiques dans les centres de peuplement anciens, en contexte rural ou industriel, peuvent perdurer après modification importante de la démographie locale, par inertie, alors que des zones en croissance démographique récente, en contexte périurbain tout spécialement, ne connaissent pas de mise à niveau des services publics à hauteur des transformations de la demande locale.

Les limites et prolongements de ce travail sont de deux ordres. Le premier est de nature spatiale, il tient à l'échelle territoriale d'analyse. Le choix du bassin de vie permet d'endogénéiser une partie des relations qui lient localisation des services et localisation de la population, mais il ne permet qu'imparfaitement d'appréhender les périmètres de l'action publique locale, lesquels peuvent être déterminants par la fiscalité locale et l'offre de biens publics locaux, donc directement et indirectement des services résidentiels. Il ne permet pas non plus de traiter les relations qui co-déterminent les activités résidentielles et productives, appréhendables sur d'autres types d'espaces économiques. Le deuxième est de nature temporelle, il tient à la dynamique d'évolution de la structure des localisations. Celle-ci est liée à l'impact spatial des choix résidentiels des ménages et des choix de destinations touristiques, pesant directement sur le potentiel de demande localisée, mais également aux enchaînements de trajectoire qui différencient les possibilités de développement en fonction des choix antérieurs opérés par les agents publics et privés. La prise en compte dans l'analyse d'indicateurs d'évolution de population et d'emplois doit pouvoir contribuer à mieux expliquer la situation des territoires périurbains et probablement d'améliorer la caractérisation des dynamiques résidentielles des territoires ruraux.

Bibliographie

- ARMAND L., DE SEZE D., 2005. *L'économie résidentielle en Ile-de-France : 1. Déterminants généraux*, Etude de la DREIF/DUSD, 30 p.
- BACCAÏNI B., THOMAS G., KHIATI A., 2006. L'emploi salarié dans le tourisme : Une nouvelle estimation, *Insee Première*, n°1099, août.
- BASSO C., GAUDRON G., MOREL B., 2006. La répartition spatiale de l'emploi et des salariés en 2004, *INSEE Première*, n°1100, septembre.
- BLANC M., SCHMITT B., 2007. Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes, *Economie et Statistique*, n°402, pp. 57-74.
- BROSSARD T., CARDOT H., CAVAILHES J., HILAL M., JOLY D., WAVRESKY P., 2006. *Le prix du climat et l'attrait du littoral en France : Une évaluation à partir des valeurs immobilières et du salaire*, rapport UMR CESAER INRA-ENESAD, Dijon, et THÉMA-CNRS, Besançon.
- CHRISTALLER, 1933 *Les lieux centraux en Allemagne du Sud. Une recherche économique-géographique sur la régularité de la diffusion et du développement de l'habitat urbain*, traduction 2009, *Cybergeo: European Journal of Geography*.
- Commission européenne, 2008. *Livre vert sur la cohésion territoriale : Faire de la diversité territoriale un atout*, Communication au Conseil et au Parlement, Com(2008)616final.
- DIACT, 2008. *Dynamiques de développement durable des territoires*, Rapport de l'Observatoire des territoires, La Documentation Française, 202 p.
- DISSART J.-C., AUBERT F., TRUCHET S., 2009 (à paraître). "An estimation of tourism dependence in French rural areas", in MATIAS A., SARMENTO M., NIJKAMP P. (eds.), *Advances in Modern Tourism Research II*, Springer, ch. 17.
- ENGLISH D.B.K., MARCOUILLER D.W., CORDELL H.K., 2000. Tourism dependence in rural America: Estimates and effects, *Society & Natural Resources*, vol. 13, n°3, pp. 185-202.
- GAIGNE C., PIGUET V., SCHMITT B., 2005. Evolution récente de l'emploi industriel dans les territoires ruraux et urbains : Une analyse structurelle-géographique sur données françaises, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°1, pp. 3-30.
- GAULIER G., 2003. Spécialisation et productivités des régions européennes, *Région et Développement*, n°17, pp. 161-180.
- HOUDEBINE M., 1999. Concentration géographique des activités et spécialisation des départements français, *Economie et Statistique*, n°326-327, pp. 189-204.
- INSEE, 2001. L'inventaire communal, *série Synthèses*, n°52.
- INSEE, 2003. *Structuration de l'espace rural : Une approche par les bassins de vie*, Rapport pour la DATAR, avec la participation de l'IFEN, l'INRA et le SCEES, 111 pages.
- JENNEQUIN H., 2005. *La localisation des activités tertiaires : Un enjeu économique majeur*, thèse d'économie, Université de Paris XIII.
- JENNEQUIN H., 2008. The evolution of the geographical concentration of tertiary activities in Europe, *The Service Industries Journal*, vol 28, n°3, pp. 78-99.
- KLOSTERMAN R.E., 1990. *Community analysis and planning techniques*, Savage, MD: Rowman & Littlefield Publishers.
- KRUGMAN P., 1991. Increasing returns and economic geography, *Journal of Political Economy*, n°99, pp. 484-499.

- LEATHERMAN J.C., MARCOUILLER D.W., 1996. Estimating tourism's share of local income from secondary data sources, *The Review of Regional Studies*, vol. 26, n°3, pp. 317-39.
- McGRANAHAN D.A., 1999. *Natural amenities drive rural population change*, USDA-ERS, Food and rural economics division, Agricultural Economic Report n°781.
- McGRANAHAN D.A., 2008. Landscape influence on recent rural migration in the U.S., *Landscape and Urban Planning*, n°85, pp. 228-240.
- MDT, INSEE (Ministère Délégué au Tourisme, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), 2005. *Le tourisme en France*, Paris, INSEE.
- MIDELFART-KNARVIK K.H., OVERMAN H.G., REDDING S.J., VENABLES A.J., 2002. The Location of European Industry, *European Economy*, vol. 2, pp. 216-273.
- NIEDERCORN J.H., BECHDOLT B.V., 1969, An economic derivation of the law of spatial interaction, *Journal of Regional Science*, n°9, pp. 273-282.
- VENABLES A.J., 1996. Equilibrium locations of vertically linked industries, *International Economic Review*, vol. 37, pp. 341-359.
- ZIPF G.K., 1949. *Human behaviour and the principle of least effort*, Cambridge, Mass., Addison Wesley.

Annexe 1 : champ des services résidentiels en NAF 700 et NES 36 et 114 correspondants

NES 36	Intitulés	NES 114	Intitulés	NA 700	Intitulés		
B0	Industries agricoles et alimentaires	B01	Industrie des viandes	151F	Charcuterie		
		B05	Industries alimentaires diverses	158C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie		
				158D	Pâtisserie		
J1	Commerce et réparation automobile	J10	Commerce et réparation automobile	50,1Z	Commerce de véhicules automobiles		
				50,2Z	Entretien et réparation de véhicules automobiles		
				50,3B	Commerce de détail d'équipements automobiles		
				50,4Z	Commerce et réparation de motocycles		
				50,5Z	Commerce de détail de carburants		
J3	Commerce de détail, réparations	J31	Grandes surfaces à prédominance alimentaire	52,1D	Supermarchés		
				52,1E	Magasins populaires		
				52,1F	Hypermarchés		
		J32	Magasins d'alimentation, spécialisés ou non	52,1A	Commerce de détail de produits surgelés		
				52,1B	Commerce d'alimentation générale		
				52,1C	Supérettes		
				52,2A	Commerce de détail de fruits et légumes		
				52,2C	Commerce de détail de viandes et produits à base de viande		
				52,2E	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques		
				52,2G	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie		
				52,2J	Commerce de détail de boissons		
				52,2L	Commerce de détail de tabac		
				52,2N	Commerce de détail de produits laitiers		
				52,2P	Commerces de détail alimentaires spécialisés divers		
				J33	Autres commerces de détail, en magasin ou non, réparations	52,1H	Grands magasins
						52,1J	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
						52,3A	Commerce de détail de produits pharmaceutiques
						52,3C	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques
						52,3E	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté
						52,4A	Commerce de détail de textiles
		52,4C	Commerce de détail d'habillement				
		52,4E	Commerce de détail de la chaussure				
		52,4F	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage				
		52,4H	Commerce de détail de meubles				
		52,4J	Commerce de détail d'équipement du foyer				
		52,4L	Commerce de détail d'appareils électroménagers, de radio et de télévision				
		52,4N	Commerce de détail de quincaillerie				

				52,4P	Commerce de détail de bricolage
				52,4R	Commerce de détail de livres, journaux et papeterie
				52,4T	Commerce de détail d'optique et de photographie
				52,4U	Commerce de détail de revêtements de sols et de murs
				52,4V	Commerce de détail d'horlogerie et de bijouterie
				52,4W	Commerce de détail d'articles de sport et de loisir
				52,4X	Commerce de détail de fleurs
				52,4Y	Commerce de détail de charbons et combustibles
				52,4Z	Commerces de détail divers en magasin spécialisé
				52,5Z	Commerce de détail de biens d'occasion
				52,6A	Vente par correspondance sur catalogue général
				52,6B	Vente par correspondance spécialisée
				52,6D	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
				52,6E	Commerce de détail non alimentaire sur éventaires et marchés
				52,6G	Vente à domicile
				52,6H	Vente par automate
				52,7A	Réparation de chaussures et d'articles en cuir
				52,7C	Réparation de matériel électronique grand public
				52,7D	Réparation d'appareils électroménagers
				52,7F	Réparation de montres, horloges et bijoux
				52,7H	Réparation d'articles personnels et domestiques n,c,a,
P1	Hôtels et restaurants	P10	Hôtels et restaurants	55,1A	Hôtels touristiques avec restaurant
				55,1C	Hôtels touristiques sans restaurant
				55,1E	Autres hôtels
				55,2A	Auberges de jeunesse et refuges
				55,2C	Exploitation de terrains de camping
				55,2E	Autre hébergement touristique
				55,2F	Hébergement collectif non touristique
				55,3A	Restauration de type traditionnel
				55,3B	Restauration de type rapide
				55,4A	Cafés tabacs
				55,4B	Débits de boissons
				55,4C	Discothèques
				55,5D	Traiteurs, organisation de réceptions
K0	Transports	K01	Transports ferroviaires	60,1Z	Transports ferroviaires
		K02	Transport routier de voyageurs	60,2A	Transports urbains de voyageurs
				60,2B	Transports routiers réguliers de voyageurs
				60,2C	Téléphériques, remontées mécaniques
				60,2E	Transport de voyageurs par taxis
				60,2G	Autres transports routiers de voyageurs
		K03	Transport routier (ou par conduites) de marchandises	602N	Déménagement
		K08	Agences de voyage	63,3Z	Agences de voyage
N1	Postes et	N11	Activités de poste et de	641A	Postes nationales

Facteurs de localisation de l'emploi résidentiel en France

	télécommunications		courrier	641C	Autres activités de courrier
		N12	Télécommunications	642C	Télécommunications (hors transmissions audiovisuelles)
				642D	Transmission d'émissions de radio et de télévision
L0	Activités financières	L01	Intermédiation financière	65,1C	Banques
				65,1D	Banques mutualistes
				65,1E	Caisses d'épargne
				65,2C	Distribution de crédit
		L02	Assurances	66,0A	Assurance-vie et capitalisation
				66,0C	Caisses de retraite
				66,0E	Assurance dommages
				66,0G	Assurance relevant du code de la mutualité
		L03	Auxiliaires financiers et d'assurance	67,1C	Gestion de portefeuilles
				67,1E	Autres auxiliaires financiers
M0	Activités immobilières	M01	Promotion, gestion immobilière	70,1F	Marchands de biens immobiliers
				70,3A	Agences immobilières
				70,3C	Administration d'immeubles résidentiels
		M02	Location immobilière	70,2A	Location de logements
N3	Services opérationnels	N31	Location sans opérateur	714B	Location d'autres biens personnels et domestiques
				71,1A	Location de courte durée de véhicules automobiles
				71,1B	Location de longue durée de véhicules automobiles
R1	Administration publique	R10	Administration publique	75,1A	Administration publique générale
				75,2E	Justice
				75,2G	Police
				75,2J	Protection civile
				75,3A	Activités générales de sécurité sociale
				75,3C	Distribution sociale de revenus
Q1	Education	Q10	Education	80,1Z	Enseignement primaire
				80,2A	Enseignement secondaire général
				80,2C	Enseignement secondaire technique ou professionnel
				80,3Z	Enseignement supérieur
				80,4A	Ecoles de conduite
				80,4C	Formation des adultes et formation continue
				80,4D	Autres enseignements
Q2	Santé, action sociale	Q21	Activités relatives à la santé	85,1A	Activités hospitalières
				85,1C	Pratique médicale
				85,1E	Pratique dentaire
				85,1G	Activités des auxiliaires médicaux
				85,1H	Soins hors d'un cadre réglementé
				85,1J	Ambulances
				85,1K	Laboratoires d'analyses médicales
				85,2Z	Activités vétérinaires
				85,3A	Accueil des enfants handicapés
				85,3B	Accueil des enfants en difficulté

Facteurs de localisation de l'emploi résidentiel en France

				85,3C	Accueil des adultes handicapés
				85,3D	Accueil des personnes âgées
				85,3E	Autres hébergements sociaux
				85,3G	Crèches et garderies d'enfants
				85,3H	Aide par le travail, ateliers protégés
				85,3J	Aide à domicile
				85,3K	Autres formes d'action sociale
N3	Services opérationnels	N34	Assainissement, voirie et gestion des déchets	900A	Epuration des eaux usées
				900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères
R2	Activités associatives et extra-territoriales	R21	Activités associatives	91,3A	Organisations religieuses
				91,3E	Organisations associatives n,c,a,
P2	Activités récréatives, culturelles sportives	P21	Activités audiovisuelles	92,1J	Projection de films cinématographiques
				92,3A	Activités artistiques
				92,3B	Services annexes aux spectacles
				92,3D	Gestion de salles de spectacles
		Q22	Action sociale	92,3F	Manèges forains et parcs d'attractions
				92,3K	Activités diverses du spectacle
				92,5A	Gestion des bibliothèques
				92,5C	Gestion du patrimoine culturel
				92,5E	Gestion du patrimoine naturel
				92,6A	Gestion d'installations sportives
				92,6C	Autres activités sportives
				92,7A	Jeux de hasard et d'argent
				92,7C	Autres activités récréatives
P3	Services personnels et domestiques	P31	Services personnels	93,0B	Blanchisserie - teinturerie de détail
				93,0D	Coiffure
				93,0E	Soins de beauté
				93,0G	Soins aux défunts
				93,0H	Pompes funèbres
				93,0K	Activités thermales et de thalassothérapie
				93,0L	Autres soins corporels
				93,0N	Autres services personnels
		P32	Services domestiques	95,0Z	Activités des ménages en tant qu'employeur de personnel domestique
				96,0Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
				97,0Z	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre

Annexe 2 : Statistiques descriptives des variables explicatives et d'intérêt par bassin de vie

Variables	N	Moyen- ne	Ecart-type	Mini- mum	Maxi- mum
Variables explicatives de la localisation de l'emploi résidentiel					
UUPSDC99CAP	1916	15746	49807	2000	500000
TXBVNAVENT	1916	0,13	0,18	0	2,21
TXBVNAV SORT	1916	0,32	0,21	0,01	0,88
TXSOLDEBVNAV	1916	-0,2	0,2	-0,78	1,5
RNETMOY03	1916	8418	1541	5006	22846
IND_PRES	1915	0,9	2,3	0	37,9
TXOUVR99	1916	0,14	0,04	0,02	0,29
POT_FIS_HAB	1916	545	318	202	4674
NBBSI	1916	1,5	1	1	8
Variables explicatives de la localisation de l'emploi touristique					
POT_FIS_HAB	1916	545	318	202	4674
TT_PU99	1916	27	18	0,00	126
NAINDEX2	1900	0,00	2,40	-5,17	10,91
POP DEN	1916	63	138	2	2 484
DRESSN	1916	3	16	0	674
DEA	1916	136	130	2	1 402
DEI	1916	245	193	15	4 705
Variables d'intérêt					
TXPOPSERVDIAC TRP99	1916	0,15	0,07	0,06	1,33
BM10DPOPCOMARCHRP99	1916	25,41	57,70	0	1 157,34